RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire

Service émetteur :
Direction de la santé publique et environnementale
Département Santé Environnement

Courriel : ars-cvl-sante-environnement@ars.sante.fr
Téléphone : 02.38.77.47.53 - NB

DREAL CVL - UD 41 – Déclaration
34 Avenue Maunoury - BP 60723
41007 BLOIS cedex

à l'attention de Monsieur Patrice JARDIN,

Date : 20/10/2026

Objet : AENV - Extension stockage de grains – Saint-Amand-Longpré (41) - Demande de contribution aux services contributeurs (phase d'examen/consultation)

Monsieur,

Vous m'avez transmis pour avis, le 10/09/2026, le dossier de demande d'extension de stockage de grains en silos sur la commune de Saint-Amand-Longpré (41) exploité par la « Société LEPLATRE et Compagnie ». Ce dossier appelle de ma part les observations suivantes :

Description du projet :

La société LEPLATRE est spécialisée dans le stockage des céréales en silos. Elle est installée depuis 2019 sur la commune de Saint-Amand-Longpré. Ce site de stockage de grains est actuellement soumis à déclaration au titre des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Le projet d'extension de stockage entraine un classement sous le régime de l'autorisation au titre de la rubrique 2160.
Ce stockage de céréales est situé en zone rurale, au lieu-dit « Nouan » sur la commune de Saint-Amand-Longpré, il est entouré de terres agricoles, et longe la RD 108 (Montoire – Herbault). Les habitations les plus proches sont situées à environ 300 m. Il est éloigné des établissements accueillant une population dite sensible, le bourg de la commune est situé à environ 2 kilomètres.

L'extension consiste en la construction de trois nouvelles cellules de stockage de grains sur le site existant, qui comprend déjà trois cellules et deux silos plats pour le stockage de céréales

Préservation de la ressource en eau destinée à l'alimentation en eau potable

Le porteur de projet a bien pris en compte la protection de la ressource d'alimentation en eau potable.
Le site est situé en dehors des périmètres de protection du captage d'eau potable communal.
Aucun prélèvement dans le milieu souterrain n'est envisagé dans le cadre du projet. L'utilisation de l'eau potable est réservée à l'usage du personnel, en particulier au niveau des sanitaires du site. La consommation annuelle du site est d'environ 100 m^3.

Qualité de l'environnement sonore et impact sanitaire

Les principaux enjeux sanitaires du projet sont bien identifiés : il s'agit de l'impact sur les nuisances sonores et les rejets de poussières.

Le dossier ne comprend pas d'étude acoustique à l'état initial, incluant les activités et le trafic routier sur le site et sur le voisinage.

Le porteur de projet a prévu de réaliser des mesures acoustiques à la mise en route des nouvelles installations, trois points de mesures au niveau du site sont identifiés.

Prescription ARS :

J'invite le pétitionnaire à ajouter un quatrième point de mesures acoustique, au niveau des habitations les plus proches, situées à 300 m, au lieu-dit « Le Grand Chandelay ».

Le contrôle prévu après la mise en place des installations doit être maintenu. En cas de non-respect des valeurs réglementaires, des mesures adéquates devront être mises en place.

Evaluation des risques sanitaires

Des dispositifs d'aspiration sont mis en place afin de limiter la dispersion des poussières. Le porteur de projet assure également un suivi des émissions de poussières sur le site, dont les résultats concluent à des rejets négligeables. Toutefois, la surveillance de ces émissions devra être maintenue afin de garantir la maîtrise des rejets dans le temps.

En conclusion, l'étude est satisfaisante et proportionnée aux enjeux de santé de populations.

J'émets un avis favorable au dossier sous réserve de la prise en compte de mes remarques formulées ci-dessus.

Le présent courrier sera enregistré sous GUN.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la directrice générale,
La directrice adjointe de la santé publique et environnementale

Aurélie THOUET

Certifié par youtrust

ARS Centre-Val de Loire
Cité Coligny – 131 rue du faubourg Bannier – BP 74409 – 45044 Orléans Cedex 1
Standard : 02 38 77 32 32 / Fax : 02 38 77 47 85